

## Compte-rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 28 Janvier 2020

### Présents :

Etienne HAY, Didier BASSET, Dominique BRISSON, Nathalie CREPIN, Solange HERAULT, Alexandre LEMARIÉ, Gilbert MARINEL, Martial QUETTE, Claudine RENAUD, Marie-Claude RICHARD

### Absents excusés :

Jean-Marc POIGNANT, Pouvoir à Etienne HAY  
Mikaël PHILIPPOT, Pouvoir à Marie-Claude RICHARD

### Absents :

Mickaële RENARD,

La séance débute à 18 h 30

Marie-Claude RICHARD est nommée secrétaire.

### ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte rendu du 5 Décembre 2019**
- **APV 2020 : Demande de subvention**
- **DETR 2020 : Projets**
- **AGEDI : Approbation des nouveaux statuts**
- **CENTRE DE GESTION : Renégociation des contrats d'assurances risques statutaires**
- **COLLEGE JEAN ROSTAND : Demande de subvention pour voyage scolaire en Italie pour les enfants de la commune fréquentant le collège**
- **Voyage Scolaire : Paiement d'un acompte**
- **Contrat de l'Employé Communal**
- **Amortissement de l'enfouissement des réseaux**
- **Motion pour le maintien des services publics dans notre ruralité**
- **Questions diverses**

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 05 DECEMBRE 2019

Pour : 12

### AISNE PARTENARIAT VOIRIE 2020 : Demande de subvention (DEL 2020 01)

Le Conseil Municipal de la Commune de EPAUX-BEZU sollicite une subvention au titre du dispositif APV 2020 pour des travaux de voirie Allée du Grand Gravier pour une longueur de 470 ml pour un montant de 56 173, 50 € HT et 67 408, 20 € TTC. Le Conseil municipal **s'engage** à affecter à ces travaux 67 408, 20 € Euros sur le budget communal et à réaliser les travaux dans un délai de deux ans, à partir de la date de notification.

Pour : 12

## DETR 2020 : Projets

Monsieur le Maire rappelle les projets de la commune :

Extension de l'école : rencontre avec un architecte de Villers Cotterêts pour une ossature bois.

Projet Maison des Demoiselles Tartarin : La commune s'est portée candidate à « Initiative 1000 cafés en milieu rural » Elle est en attente d'une réponse.

La commune instruira les dossiers de subvention dans le courant de l'année.

## AGEDI : Approbation des nouveaux statuts (DEL 2020 02)

Le syndicat a décidé, à la demande de l'administration, de revoir ses statuts. Il est décidé d'adapter la forme juridique aux besoins en passant de Syndicat Mixte Fermé à Syndicat Informatique Mixte Ouvert et de modifier l'objet du syndicat (article 3).

Après approbation des statuts par le comité syndical lors de la séance du 4 décembre 2019, le Syndicat A.GE.D.I. sollicite ses membres afin de délibérer sur le projet de modification statutaire. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** l'ensemble des modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte A.GE.D.I., joint en annexe, **APPROUVE** le passage de syndicat mixte fermé en Syndicat Mixte Ouvert, **APPROUVE** la modification de l'objet du syndicat, **AUTORISE** Monsieur le Maire, à effectuer les démarches nécessaires pour valider les nouveaux statuts du Syndicat informatique A.GE.D.I.

Pour : 12

## CENTRE DE GESTION : Renégociation des contrats d'assurances des risques statutaires (DEL 2020 03)

M le Maire explique à l'assemblée que pour tous les agents, les collectivités sont leur propre assureur en matière de prestations en espèce d'assurance maladie et de couverture sociale globale d'assurance statutaire (maladie ordinaire, longue maladie, longue durée, maternité, paternité, accident et maladie professionnelle, décès). Les collectivités peuvent contracter une assurance couvrant ces risques. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide d'approuver** le principe d'organisation par le Centre de Gestion et pour le compte de la collectivité d'une négociation d'un contrat collectif d'assurance garantissant les risques statutaires incombant aux collectivités pour le personnel IRCANTEC et CNRACL, **de s'engager** à souscrire un contrat d'assurance conforme aux besoins de la collectivité. La durée du contrat est de 4 ans, à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Pour : 12

## COLLEGE JEAN ROSTAND : Demande de subvention pour voyage scolaire en Italie pour les enfants de la commune fréquentant le collège

Une demande de subvention pour un voyage pédagogique en Italie pour deux élèves des classes 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> du Collège Jean Rostand est arrivée en mairie. Le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande.

### **Voyage Scolaire : Paiement d'un acompte**

La commune participe au financement du voyage scolaire de l'école d'Epaux-Bézu « Milieu Marin » à raison de 50% du reste à charge.  
Plusieurs actions sont menées par les enseignantes et les parents d'élèves.  
La commune versera sa quote-part lors de la présentation du décompte final.

### **Contrat de l'employé communal**

Le contrat de Jacques, l'employé communal se termine le 31 mars 2020. CAP Emploi pourrait continuer de le prendre en charge jusqu'à fin novembre, date à laquelle il prendrait sa retraite.

### **Amortissement de l'enfouissement des réseaux Allée de l'Ecluse Tranche 1 (DEL 2020 04)**

M. le Maire informe le conseil municipal que des immobilisations dans le cadre de l'enfouissement des réseaux Allée de l'Ecluse à Buire Tranche 1 imputées au compte 204182 en octobre et novembre 2019 doivent être amorties. Le montant de la dépense est de 87 216, 00 €. Il appartient à l'assemblée de fixer, la durée d'amortissement pour ce bien et d'ouvrir les crédits correspondants à cette opération.

M. le Maire propose une durée d'amortissement de 20 ans et l'inscription des crédits nécessaires à l'article 6811 en dépenses de fonctionnement et à l'article 28041582 en recettes de fonctionnement. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE** la proposition d'amortissement sur 20 ans et l'ouverture des crédits à l'article 6811 et 28041582.

**Pour : 12**

### **Amortissement de l'enfouissement des réseaux Allée de l'Ecluse Tranche 2 (DEL 2020 05)**

M. le Maire informe le conseil municipal que des immobilisations dans le cadre de l'enfouissement des réseaux Allée de l'Ecluse à Buire Tranche 2 imputées au compte 204182 en octobre et novembre 2019 doivent être amorties. Le montant de la dépense est de 66083.03 €. Il appartient à l'assemblée de fixer, la durée d'amortissement pour ce bien et d'ouvrir les crédits correspondants à cette opération.

M. le Maire propose une durée d'amortissement de 20 ans et l'inscription des crédits nécessaires à l'article 6811 en dépenses de fonctionnement et à l'article 28041582 en recettes de fonctionnement. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE** la proposition d'amortissement sur 20 ans et l'ouverture des crédits à l'article 6811 et 28041582.

**Pour : 12**

### **Motion pour le maintien des services publics dans notre ruralité (DEL 2020 06)**

Le projet de la Maison France Service pour le Sud de l'Aisne n'a pas été retenu.  
Dans ce contexte, la communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry a choisi d'ouvrir dès janvier, une maison d'agglomération multisites dans les trois communes de Fère en Tardenois, Condé en Brie et Neuilly Saint Front pour montrer sa détermination en vue de la labellisation. Les services publics sont petit à petit supportés par les collectivités.

Le Conseil communautaire, désireux de préserver le service public de proximité, interpelle le gouvernement et **demande** le réexamen du dossier Maison France Service porté par la Communauté d'Agglomération **affirme** son attachement à un réseau de services publics de proximité et de pleine compétence.

Pour : 12

### QUESTIONS DIVERSES

- M. Maxime BAUDUIN est notre nouveau gendarme référent à la COB de Château-Thierry / Nogentel.
- De nouveaux dépôts sauvages ont été constatés sur la plateforme de la voirie de la RD 87. La voirie est prévenue.
- La voirie va être interrogée sur le problème rencontré lors de croisements de véhicules sur la Route de Buire au niveau de l'écluse.

### AGENDA :

- 9 Février : Randonnée
- 7 Mars : Loto
- 15 et 22 mars : Elections municipales

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 45

Vu par nous, Etienne HAÏ, Maire de la commune de Épaux-Bézu, pour être affiché le 10 Février 2020

A Épaux-Bézu, le 7 Février 2020

Le Maire, Etienne HAÏ

